

**LETTRE D'INFORMATION DES ACTIONNAIRES
DU COMPARTIMENT « EVOLUTION EUROPE ISR»
DE LA SICAV « AURIS »**
(communication transmise via Euroclear)

ISIN :	Actions de classe « R » : LU1250158919
	Actions de classe « N » : LU1746645792
	Actions de classe « I » : LU1250159487
	Actions de classe « R CHF Hedged » : LU1531731336
	Actions de classe « I CHF Hedged » : LU1531731419
	Actions de classe « R USD Hedged » : LU1531731500
	Actions de classe « I USD Hedged » : LU1531731682

Paris, le 03 mai 2021

Madame, Monsieur,

Vous êtes détenteurs d'actions du compartiment « EVOLUTION EUROPE ISR » de la SICAV dénommée « AURIS » et nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez.

Nous vous prions de bien vouloir trouver, ci-dessous, une description des évolutions apportées à ce compartiment (l'« **Opération** »).

Ces évolutions ne constituent pas une modification de la stratégie d'investissement de votre Compartiment.

1. L'Opération

Nous vous informons que nous avons décidé de faire évoluer la gestion de votre compartiment dénommé « EVOLUTION EUROPE ISR » (le « Compartiment »).

Les équipes de gestion et de risk management d'AURIS GESTION, la société de gestion de votre Compartiment, ont développé un processus d'aide à l'allocation qui bénéficiera à votre Compartiment.

Pour le choix des valeurs constituant le portefeuille du Compartiment, l'équipe de gestion d'AURIS GESTION s'appuie, désormais, sur un outil propriétaire d'aide à l'allocation fondé sur une matrice d'optimisation factorielle et sectorielle. Cette matrice prend en compte différents indicateurs macroéconomiques et de marchés déterminés par l'équipe de gestion.

Cet outil a été conçu afin d'améliorer la capacité de l'équipe de gestion à repositionner le portefeuille du Compartiment à l'aune, notamment, des mouvements de rotation factorielle et/ou sectorielle.

Le récent mouvement “Growth to Value” constaté entre début novembre 2020 et fin mars 2021 a renforcé notre conviction sur la nécessité de la mise en place d’un tel outil d’aide à l’allocation permettant de mieux capter ces variations factorielles et ainsi de mieux positionner le portefeuille du Compartiment.

L’utilisation de cet outil propriétaire est effective depuis le 30 avril 2021 au service de votre Compartiment.

Dans ce cadre, l’équipe de gestion analysera chaque semaine en Comité de Gestion les allocations recommandées par cet outil d’optimisation de portefeuille, qui est documenté, administré et suivi par l’équipe de risk management de manière indépendante.

L’équipe de gestion s’appuiera sur cet outil propriétaire pour le choix des valeurs en portefeuille et pour optimiser les pondérations sectorielles et factorielles. Ainsi, l’équipe de gestion s’assurera du total respect de la stratégie d’investissement telle que décrite dans le prospectus du Compartiment et de l’adéquation, avec ses propres analyses qualitatives, des allocations suggérées par cet outil propriétaire.

La gestion financière de votre Compartiment restera inchangée tant sur l’univers d’investissement (indicateur de référence : Stoxx 600) que sur le respect du filtre ISR (en partenariat avec le conseiller ECOFI). En outre, votre Compartiment restera diversifié avec *a minima* 60 valeurs en portefeuille.

En synthèse, votre Compartiment bénéficiera d’une gestion financière davantage disciplinée et documentée tout en maintenant la même philosophie de gestion : chercher à tirer profit d’un large univers de titres européens en retenant des sociétés jugées performantes (structure du bilan, rendements des capitaux propres, flux de trésorerie, qualité de la gestion, etc.) et en adaptant son allocation sur le fondement d’une analyse macroéconomique.

Cette évolution a pour but unique de faciliter l’atteinte de l’objectif de gestion du Compartiment qui reste de surperformer l’indice de référence (STOXX 600 Dividendes réinvestis) sur une longue période, avec une volatilité maîtrisée et une source d’alpha dérivée essentiellement du stock-picking.

Elle permet d’allier la qualité du travail de l’équipe de gestion et la discipline et la réactivité inhérentes à l’outil propriétaire précité.

2. Les modifications entraînées par l’Opération

A. Le profil de risque

- Modification du profil rendement / risque : **NON**.
- Augmentation du profil rendement / risque : **NON**.

B. Les frais

- Augmentation des frais : **NON**

Nous attirons votre attention sur la nécessité et l'importance de prendre connaissance du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI) relatif au compartiment « EVOLUTION EUROPE ISR » ainsi que du prospectus à jour. Un exemplaire de chacun de ces documents est tenu à votre disposition sur simple demande.

Par ailleurs, nous vous invitons à prendre régulièrement contact avec votre conseiller afin de vous permettre d'apprécier l'opportunité de vos placements.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.



Sylvain AFRIAT
Administrateur



Sébastien GRASSET
Administrateur